



Concertation garantie par
LA commission nationale du débat public CNBP

Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

CAHIER ACTEUR DE ROQUEFORT+

ROQUEFORT+ participe à la concertation préalable sur la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan, afin de défendre les intérêts légitimes de la population Roquefortoise. Si notre association ne s'oppose pas par principe au développement du ferroviaire, ni à l'amélioration des liaisons entre la France et l'Espagne, elle constate que le projet LNMP Phase 2, ne procure aucun avantage direct à la commune de Roquefort-des-Corbières aucune desserte, aucune gare tandis que ce projet lui impose la totalité des contraintes. Depuis des dizaines d'années, le projet d'un tracé d'une nouvelle ligne TGV préoccupe, comme une note en point d'orgue sans fin, les Roquefortoises et les Roquefortois. Pourquoi ce tronçon de 97,7 kms qui relierait Béziers à Perpignan est source, si l'on n'y prenait pas garde, d'une destruction de valeurs d'un village du 13e siècle, construit autour d'un Castrum et d'une longue falaise spectaculaire typiquement karstique.

C'est aujourd'hui, un village en pleine expansion démographique, il pourrait s'éteindre. Qui voudrait vivre à 300 mètres d'un TGV qui passe à 200 km/h près de chez lui ?

Il est essentiel qu'avec un tel projet, les préoccupations légitimes de la population roquefortoise soient prises en compte et soient résolues. Les porteurs du projet ne peuvent se tromper dans leurs propositions, y compris budgétaires, qui pourraient entraîner un choix des commanditaires conduisant à l'effacement de Roquefort-des-Corbières, **ROQUEFORT+** s'y refuse.



L'association **ROQUEFORT+** rassemble des habitant(e)s de Roquefort-des-Corbières, propriétaires ou locataires, actifs ou retraités, ainsi que des acteurs économiques : commerçants, artisans, agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, professions libérales et agents publics. Tous partagent un même attachement à leur VILLAGE, à son cadre de vie exceptionnel, à son patrimoine et à l'avenir des générations futures.

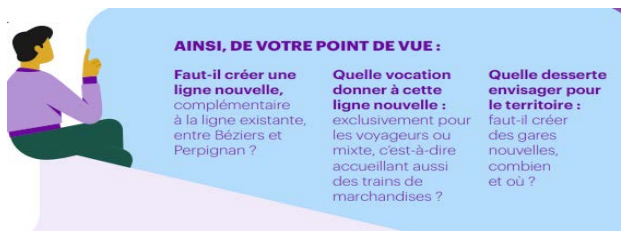
ROQUEFORT+ est une association qui agit pour la préservation des paysages, des espaces naturels et agricoles, du patrimoine bâti et historique de la Commune.

Notre territoire compte notamment deux sites inscrits, la falaise « Sous Roque » la colline et la chapelle Saint-Martin, ainsi qu'un site répertorié aux Monuments Historiques, la Clotte et ses bornes romaines, bénéficiant à ce titre des protections instaurées par la loi du 31 décembre 1913 relative aux monuments historiques et par les articles L.341-1 et suivants du Code de l'environnement. Le site inscrit « Sous Roque » qui a donné son nom au village est particulièrement menacé par un tracé qui ne respecterait pas les valeurs de notre communauté

L'association œuvre également à la reconnaissance et à la protection d'autres éléments emblématiques du patrimoine local, tels que la cave coopérative de Saint Martin à l'architecture industrielle type Art Déco et les anciennes bergeries, témoins précieux du passé pastoral de notre village. En résumé, **ROQUEFORT+** défend la qualité de vie des Roquefortoises et des Roquefortois, protège les richesses naturelles et patrimoniales du territoire et œuvre pour un avenir durable, solidaire et respectueux des générations futures.

1) Une concertation incomplète dans la forme

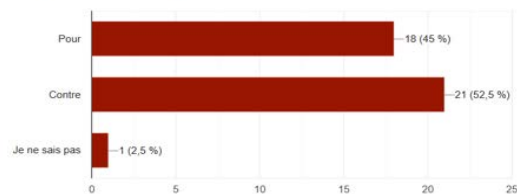
En effet, 3 objectifs ont été définis comme devant être proposés à la concertation :



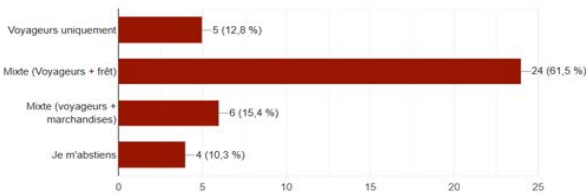
Or, l'unique questionnaire proposé au public comporte neuf affirmations sans correspondance structurée avec ces trois objectifs. Cette absence de corrélation rend impossible toute interprétation rigoureuse des résultats par thème de concertation et affaiblit la portée du dispositif participatif, dont la légitimité repose précisément sur la capacité du public à se prononcer de manière éclairée sur chacune des caractéristiques structurantes du projet.

En conséquence ROQUEFORT+ a interrogé ses adhérentes et adhérents de façon simple ; vous trouverez ci-après les résultats :

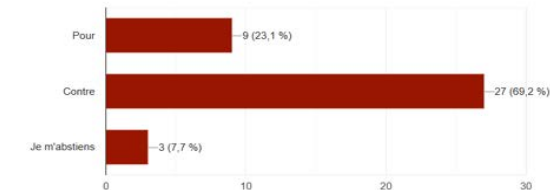
Faut-il créer une ligne nouvelle, complémentaire de la ligne existante entre Béziers et Perpignan ?



Quelle vocation donner à cette ligne nouvelle : exclusivement pour les voyageurs ou mixte, c'est-à-dire accueillant aussi des trains de marchandises (tracés différents)?



Quelle desserte envisager pour le territoire : faut-il créer des gares nouvelles ?



Ces résultats sont édifiants : plus de la majorité (**52%**) sont **contre ce projet LNMP**, et si le projet se faisait, **69%** seraient **contre la création de gares nouvelles**, plus de **77%** seraient **pour la mixité**. Ces éléments se retrouvent exprimés dans les contributions de nos adhérent(e)s ;

Par ailleurs, le format exclusivement numérique des contributions a structurellement exclu une

les personnes âgées et celles dépourvues d'accès internet, portant ainsi atteinte au caractère universel de la participation.

Le questionnaire 9 affirmations :

*Le train à grande vitesse, c'est un vrai atout pour notre région
Je vais réduire mes temps de trajet grâce à cette ligne nouvelle
La grande vitesse ne m'intéresse pas
La création d'une ligne nouvelle et la construction de gares nouvelles impliquent l'artificialisation de trop de milieux naturels et agricoles
D'accord avec le principe d'une ligne nouvelle mais à condition que les impacts environnementaux soient les plus limités possible
Le coût de ce projet est trop important et je préférerais que l'argent public soit investi pour d'autres sujets
Il faut offrir des solutions pour limiter le nombre de poids lourds sur les routes
Les gares nouvelles en périphérie permettent de mieux desservir l'ensemble territoire
Les gares nouvelles ne sont pas nécessaires car il est préférable de renforcer les gares centre existantes*

4 points de vue

*Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord,
Plutôt pas d'accord,, Pas du tout d'accord*

2) Roquefort des Corbières : Un paysage remarquable, menacé par une traversée de son territoire

Le territoire de Roquefort-des-Corbières constitue un ensemble paysager unique dans les Corbières Maritimes. Sa falaise, ses reliefs naturels et ses vastes perspectives visuelles, ses vignobles, ses garrigues, forment un paysage remarquable, reconnu et apprécié tant par ses habitants que par les visiteurs. Le village est sur « le sentier cathare » emprunté annuellement par plus de 3000 randonneurs.

Les impacts conséquents de ce projet

Le territoire de Roquefort est encadré au Nord par celui de Portel-des-Corbières, à l'Est par celui de Sigean et au Sud /Sud-Est par celui de La Palme. **La zone d'étude de cette ligne nouvelle traverse la totalité de la commune du Nord au Sud sur une distance de 6 km et une largeur de 1,4km à 2km dont la limite Ouest est à l'entrée du village.** L'implantation d'une infrastructure ferroviaire de grande ampleur à proximité du village risquerait de créer une rupture paysagère majeure et indéniablement durable. Si le tracé retenu ne tient pas suffisamment compte des caractéristiques du territoire, l'impact visuel sera considérable et compromettra durablement l'identité du village. Un tel projet ne peut être conçu comme une infrastructure imposée, il doit être adapté au territoire et respecter les équilibres qui font sa valeur.

Des impacts environnementaux importants

Si elle voit le jour, la future ligne aura nécessairement des conséquences significatives sur l'environnement. Les espaces naturels qui entourent Roquefort-des-Corbières abritent une biodiversité méditerranéenne remarquable, des habitats sensibles et des corridors écologiques essentiels à la circulation de la faune. Ce projet va entraîner une fragmentation des milieux naturels, une perturbation durable des déplacements de la faune, une artificialisation supplémentaire des sols, une dégradation des continuités écologiques existantes. Ces impacts devront être évalués avec rigueur et en toute transparence.

Une menace pour l'économie locale.

L'économie du village repose principalement sur 2 piliers : la viticulture et le tourisme. La consommation de « bonnes terres » fragiliserait davantage une activité viticole déjà confrontée à de profondes difficultés.

Parallèlement, le développement touristique constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour l'avenir économique de la commune. Le village de Roquefort des Corbières accueille de nombreux hébergements touristiques, gîtes et locations saisonnières qui fondent leurs attractivités sur le calme, l'authenticité et la qualité des paysages, la proximité de la mer.

L'arrivée d'une Ligne à Grande Vitesse et de convois de fret à proximité immédiate du village générera des nuisances sonores répétées, une dégradation du cadre de vie, une baisse de l'attractivité résidentielle, une perte d'attractivité touristique. Dans un contexte de recul de l'activité viticole, compromettre le développement touristique reviendrait à fragiliser durablement l'avenir économique de Roquefort.

Nuisances sonores, vibrations et travaux.

Les passages réguliers de trains à grande vitesse ou de convois de fret produiront inévitablement des pics sonores récurrents. Ces nuisances affecteront durablement la tranquillité et la santé des habitant(e)s et l'image de qualité environnementale du territoire.

Les vibrations constituent également une source de préoccupation majeure. De nombreuses habitations très anciennes sans fondations pourraient être exposées à des risques structurels.

- Qui assumera la responsabilité de ces dommages éventuels ? - - -
- Quels dispositifs de garantie seront mis en place ?

D'autres interrogations demeurent sans réponse et non pas été abordées :

- Quelle sera la durée réelle des travaux ?
- Où seront acheminés les millions de tonnes de déblais ?
- Quels seront les impacts sur la circulation locale ?
- La carrière du Pla de Roquefort sera-t-elle sollicitée ?

Les Roquefortoises et Roquefortois ont le droit d'obtenir des réponses précises à ces questions qui n'ont pas été abordées.

Quel bénéfice pour notre village ?

Selon les données actuellement présentées, le principal avantage annoncé serait un gain d'environ 39 minutes entre Montpellier et Perpignan. Ce bénéfice doit être mis en balance avec les conséquences potentiellement irréversibles sur les paysages, l'environnement, le patrimoine et l'économie locale. L'intérêt général ne peut être invoqué sans une analyse complète et transparente des coûts humains, environnementaux et territoriaux.

Si cette phase 2 du projet voit le jour, que soit appliquée avec rigueur la séquence :
EVITER=>REDUIRE=>COMPENSER

La compensation n'a pas sa raison d'être ici car elle ne sert en général qu'à faire avaler une pilule amère pour le bénéfice de quelques-uns. L'évitement des impacts doit constituer la priorité absolue.

Le coût du prix à payer n'est pas recevable, il est lissé avec le temps.



Position de la communauté de commune du Grand Narbonne

Comme évoqué précédemment cette première consultation préalable avait 3 objectifs sur lesquels le public devait se positionner.

Pour mémoire l'Europe, l'Etat, La Région, les collectivités locales dont le Grand Narbonne se sont engagés dans le financement de ce projet, le Grand Narbonne a officiellement déclaré qu'à l'unanimité les 37 élus de la Communauté de Communes avaient validé une nouvelle gare à Montredon, une ligne mixte voyageurs/fret avec un tunnel de Roquefort à Fitou, avant la seconde consultation préalable prévue entre 2027 et 2028, si le projet est décidé.

A quoi vont servir les Consultations Préalables et l'écriture de Cahier d'Acteur si, ceux qui sont censés représenter leurs administrés et donner l'exemple, ne respectent pas les règles cette consultation préalable ?

Nos demandes

Toute solution permettant un éloignement significatif de la ligne par rapport aux zones habitées doit être étudiée de manière transparente et objective.

Afin de rendre ce projet compatible avec les intérêts légitimes des habitants, nous demandons si le projet est validé qu'une nouvelle étude approfondie d'une variante de tracé celui qui par un tunnel, déjà envisagé pour la traversée du massif des Corbières, en amont du village ne nuirait pas au développement de notre communauté. Nous étions 670 en 2000, aujourd'hui nous sommes 1200 et + demain si rien ne vient compromettre notre avenir. Nous sollicitons une expertise paysagère approfondie, une actualisation complète et une communication des études d'impact si elles existent car elles ne nous ont pas été présentées.

La concertation ne peut se réduire à une simple information plus ou moins descendante. Les habitants doivent être associés de manière effective aux décisions qui concernent leur cadre de vie et leurs observations doivent être réellement prises en compte.

ROQUEFORT + demande une véritable concertation locale :

Une Consultation Citoyenne Communale

CONCLUSION

ROQUEFORT+, au regard de la position de ses adhérent(e)s, et des enjeux juridiques, patrimoniaux, environnementaux et économiques exposés dans le présent cahier d'acteur, ne peut être favorable à la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan telle que présentée dans la zone d'étude actuelle.

Si ce projet devait néanmoins être décidé par les autorités compétentes, l'association sera défavorable à la création de gares nouvelles, et exigera que les tracés retenus ne traversent en aucun cas la plaine de Roquefort-des-Corbières, en garantissant qu'aucune contrainte paysagère, sonore, environnementale ou économique ne soit imposée aux habitants de la commune.

L'association restera mobilisée à toutes les étapes procédurales ultérieures — étude de tracé, enquête publique, déclaration d'utilité publique — pour s'assurer que les droits et les intérêts légitimes des Roquefortois soient pleinement respectés.

